

Installations sportives cogérées par la République et Canton du Jura et la Municipalité de Porrentruy

## Salles de sport et installations extérieures

Entrée en vigueur : 1er janvier 2024

CATEGORIE	SOUS-CATEGORIE	TYPE	PRIX
Etablissement scolaire (sauf RCJU et Porrentruy)		Heure à l'année	50.00
		Heure occasionnelle	75.00
		Demi-jour (< 4 h)	150.00
		1 jour (> 4 h)	250.00
Entraînement (Association et entité sportive)	Jeune	Heure annuelle	245.00
		Heure occasionnelle	11.00
	Adulte (dès 18 ans)	Heure annuelle	330.00
		Heure occasionnelle	17.00
	Mixte	Heure annuelle	290.00
		Heure occasionnelle	14.00
Entraînement de moyenne durée (> 6 semaines)	Montant annuel : 11 mois x nombre de mois d'utilisation x nombre d'heures par semaine = montant de la location (arrondi)		
Instance privée à but lucratif et personne privée		Heure	50.00
Camp, manifestation et compétition	Salle de sport	Quart-jour (1-2 matchs ou < 2 h)	28.00
		Demi-jour (3-4 matchs ou < 4 h)	55.00
		1 jour (> 4 matchs ou > 4 h)	110.00
		2 jours	220.00
	Buvette (Oiselier)	Demi-jour (< 4 h)	10.00
		1 jour (> 4 h)	20.00
Oiselier	Local en sous-sol C	A l'année	2'475.00
	Local en sous-sol D	A l'année	1'925.00
	Local en sous-sol E	A l'année	1'925.00
	Local en sous-sol F	A l'année	1'925.00
2 vestiaires (et douches) uniquement	Jeune	Séance	8.00
		Adulte (dès 18 ans)	Séance
	Mixte	Séance	11.00
		Séance à l'année	165.00

### Conditions d'annulation

Annulation moins de 15 jours avant la date réservée = versement de la totalité du montant de la location.

### Remarques

L'utilisation de la paroi d'escalade est régie par une convention avec le Club alpin suisse, section Jura. Merci de prendre contact avec le secrétariat de la commission de gestion.

Calcul en match pour les championnats (sports collectifs) sinon en heure.

Installations sportives cogérées par la République et Canton du Jura et la Municipalité de Porrentruy

## Piscine couverte des Tilleuls

Entrée en vigueur : 1er janvier 2024

CATEGORIE	SOUS-CATEGORIE	TYPE	PRIX
Entrée individuelle	Enfant (6 à 16 ans)	1 entrée	3.50
		12 entrées	35.00
		6 mois	85.00
		12 mois	130.00
	Etudiant, apprenti, AI, retraité (sur présentation de carte)	1 entrée	5.00
		12 entrées	50.00
		6 mois	110.00
		12 mois	190.00
	Adulte	1 entrée	7.50
		12 entrées	75.00
		6 mois	170.00
		12 mois	310.00
Famille	Un tarif dégressif s'applique aux familles pour les abonnements (achat simultané), y compris le tarif étudiant/apprenti. Le premier est compté à 100%, le deuxième à 75%, le troisième à 50% et le quatrième à 25%.		
Etablissement scolaire	Enfant (6 à 16 ans)		2.50
	Etudiant, apprenti		3.50
	Enseignant, auxiliaire de natation		0.00
Groupement structuré (dès 10 personnes)	Enfant (6 à 16 ans)		3.00
	Etudiant, apprenti, AI, retraité (sur présentation de carte)		4.50
	Adulte		7.00
Casier	Petit	A l'année	35.00
	Grand	A l'année	45.00
	Passeport-vacances		0.00
	Office des sports		0.00
	Club de natation et de sauvetage	Réduction	30%
	Abonnement "loto"	Réduction	20%
Manifestation, compétition (piscine fermée au public)		Demi-jour (< 4 h)	150.00
		1 jour (> 4 h)	300.00
Ligne d'eau, bassin non nageur ou fosse de plongeur	Heure annuelle	Jeune	112.50
		Adulte (dès 18 ans)	150.00
	Heure occasionnelle	Jeune	15.00
		Adulte (dès 18 ans)	20.00
Carte d'abonnement	Etablissement scolaire		0.00
	Caution		10.00

### Conditions d'annulation

Annulation moins de 15 jours avant la date réservée = versement de la totalité du montant de la location.

Installations sportives cogérées par la République et Canton du Jura et la Municipalité de Porrentruy

## Centre sportif des Tilleuls

Entrée en vigueur : 1er janvier 2024

CATEGORIE	SOUS-CATEGORIE	TYPE	PRIX
Salle de théorie		1 heure	10.00

### Conditions d'annulation

Annulation moins de 15 jours avant la date réservée = versement de la totalité du montant de la location.